

La Lettre des riverains de la Maison d'Arrêt Saint-Michel

Bulletin d'information périodique

Comité rédactionnel: membres du CA

Directeur de publication: C Biquet

EDITO

L'association des Riverains de la Maison d'Arrêt Saint-Michel a tenu son assemblée générale le 31 mars 2005. Devant une cinquantaine de personnes, le bureau a présenté le bilan de l'année écoulée: actions auprès des administrations, organisation du repas de rue, mobilisation sur le problème de la rénovation du Crous, travail sur la « zone 30 » rue du Gorp.

Après sa réélection, le conseil d'administration a

proposé deux nouvelles actions: création d'un groupe de réflexion sur le réaménagement de la place du Busca, demande d'autorisation de visite de la Maison d'Arrêt auprès de l'administration pénitentiaire (ceux qui souhaitent participer à ces deux actions peuvent nous contacter).

A ce sujet, Mr P Moll, directeur de l'administration pénitentiaire, en visite à Toulouse, a affirmé « que le site de l'ancienne prison

Saint-Michel était entré dans l'escarcelle de la ville de Toulouse » (Article de la Dépêche du Midi 03 juillet 2005).

Notre quartier bouge. Voici quelques informations: rénovation du CROUS, poursuite de la mission de R Edwards, Plan local d'Urbanisme (PLU), « Zone 30 » rue du Gorp, repas de rue. Bonne lecture et bon été...

Juillet 2005

Numéro 4

Dans ce numéro :

EDITO	1
CROUS: le point sur la rénovation	1
Richard Edwards: la suite de sa mission	1
Des nouvelles du PLU	2
CROUS: le point sur la rénovation	2
Une zone 30: qu'est-ce que c'est ?	2
Le repas du rue	2

Sommaire :

- Le CROUS: les travaux redémarrent?
- Maison d'Arrêt: R Edwards missionné pour tester le concept de l'art et de l'ingénieur...
- Le PLU a oublié la maison d'Arrêt...
- « Zone 30 » rue du Gorp: mode d'emploi.
- Prochain repas de rue le 16 septembre.

CROUS: LE POINT SUR LA RENOVATION

Les travaux de rénovation du restaurant universitaire «Notre Dame » ont débuté en septembre 04. Nous vous rappelons qu'il est prévu la construction d'une résidence universitaire de 90 logements et 35 parkings. Pendant l'hiver, le maître de l'ouvrage, la S.A.H.L.M. de l'université de Toulouse a dû interrompre les travaux pour cause de



LE PROJET DU CROUS

dépassement budgétaire. S'en est suivi une période de squat d'autant plus facile que le bâtiment est ouvert aux quatre vents. Devant les problèmes posés aux riverains et à la demande du maire de quartier, la police est intervenue pour faire évacuer les lieux.

POURSUITE DE LA MISSION DE R EDWARDS

Suite à un appel d'offre restreint, Richard Edwards et le cabinet Atlante, vont poursuivre leur mission d'étude sur la Maison d'Arrêt Saint-Michel. Cette seconde phase vise à tester concrètement le concept de l'ingénieur et de l'artiste. Réunir sur un projet de travail un ou des artistes et un ou des ingénieurs.

Richard Edwards devrait proposer une dizaine de projets de travail. Puis l'un d'entre eux sera choisi pour être réalisé.

Ce test grandeur nature ainsi réalisé permettra de valider le concept de « Maison de l'Artiste et de l'Ingénieur » et d'en tirer des enseignements précieux pour la réhabilitation

du site de la Maison d'Arrêt: la géographie des lieux, l'insertion dans le quartier, l'interface avec le public, ...

Sans présager des solutions finales, nous appelons de tous nos vœux la poursuite des différentes phases d'étude sur la réhabilitation de la Maison d'Arrêt Saint-michel.

Bulletin d'information périodique

Association des Riverains
de la Maison d'Arrêt St Michel
4, rue du Gorp
31400 Toulouse
Tél/ Fax: 05 61 53 43 94

Rejoignez-nous afin d'améliorer notre cadre de vie. Nous avons besoin de votre soutien et de votre mobilisation pour peser sur l'avenir de notre quartier. Montant de l'adhésion: 8 euros.

Je souhaite adhérer à l'association

Nom:

Prénom:

Adresse:

.....

Tél:

LES OBJECTIFS DE L'ASSOCIATION

Créée à l'initiative d'un collectif de riverains de la Maison d'Arrêt, l'Association des Riverains de la Maison d'Arrêt St Michel, à but non lucratif, existe depuis février 2000. Elle regroupe plus de 80 adhérents et leur famille.

Elle a pour but:

- de maintenir un dialogue constructif avec les pouvoirs publics, les élus et tous les organismes concernés,
- de s'informer et d'informer les habitants du quartier sur le devenir du site de la Maison d'Arrêt,
- de tout mettre en œuvre afin que soit amélioré le cadre actuel et futur, l'environnement et la qualité de vie de ses riverains (circulation, nuisances sonores et autres, espaces verts, ...).

DES NOUVELLES DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Le projet de plan d'urbanisme est soumis à enquête publique par le Maire de Toulouse jusqu'au 7 juillet 2005. Le bureau de l'association des Riverains de la Maison d'Arrêt a fait connaître ses réactions à Mr Bousquet, notre Maire de Quartier. Ayant remarqué que le site n'était

pas « distingué » dans le PLU, nous avons rappelé avec insistance son intérêt patrimonial et architectural et souligné qu'il faisait l'objet d'un projet de réhabilitation en site culturel d'envergure accompagné d'équipements de quartier depuis le mois

de février 2003. A ce titre, il nous semblait primordial qu'il soit intégré dans le PLU. Le Maire après avoir admis l'importance que cela pouvait revêtir a promis de faire le nécessaire.
A suivre...

« UNE ZONE 30 » : QU'EST-CE QUE C'EST?

Depuis septembre 2005, à l'initiative de riverains de la rue du Gorp soutenus par notre association, la première partie de la rue du Gorp, est devenue « une zone 30 ». Mais savons-nous véritablement ce qu'est une « zone 30 »?

Il s'agit d'une portion de rue où la circulation est limitée à 30 km/h. L'entrée et la sortie de cette zone sont signalées par un panneau « zone 30 ». Concernant la rue du Gorp, elle commence place du Busca et finit à l'intersection avec la rue Robespierre. A l'intérieur de ce périmètre, le carrefour de la rue du

Gorp avec la rue Blanchard comporte une avancée de trottoir et des secteurs pavés visant à casser la vitesse des voitures et à donner du confort aux piétons.

L'ensemble du dispositif crée une cohabitation pacifique entre piétons, cyclistes et automobilistes. Il permet aux piétons de traverser en n'importe quel point de la rue en toute sécurité mais il ne s'agit en aucun cas d'une zone piétonne. Les règles de priorité s'appliquent normalement.

L'installation d'une « zone 30 » améliore à la fois la sécurité routière (réduction de la vitesse) et la qualité



« zone 30 » rue du Gorp

de vie des riverains (diminution de la pollution et du bruit).

**Le dîner de rue aura lieu le 16 Septembre 2005 rue du Gorp à 20 H.
Bien plus qu'une tradition, c'est un mode de vie dans notre ville.
Venez nombreux avec votre repas, votre famille et vos amis.
Animation bienvenue. Tables et chaises fournies.**